



Pour la défense de nos laboratoires et des conditions de travail : Le label « CNRS Key Lab » n'est PAS la solution

Le 12 décembre, Antoine Petit, PDG du CNRS annonçait la création du « CNRS Key Lab ».

L'objectif affiché est de stopper la dispersion des moyens en concentrant l'effort tant financier qu'humain sur quelques « laboratoires clés ». Ce serait donc environ 25 % des unités sous tutelle ou co-tutelle CNRS (UPR et UMR) qui bénéficieraient de la majorité du soutien CNRS, pour une durée de 5 ans.

La direction a élaboré ce concept sans consultation des instances du CoNRS et sans discussion avec les partenaires du CNRS, mis ainsi devant le fait accompli. Outre la méthode de décision abrupte et unilatérale que nous condamnons, c'est le fond de cette décision que nous dénonçons.

Même si la direction du CNRS entretient un certain flou sur les critères de sélection de ces laboratoires privilégiés ou tente de minimiser les conséquences néfastes de cette réforme pour les laboratoires mis de côté, **ce projet est profondément (dé)structurant. Il affecte le caractère national du CNRS et sa principale mission : développer le front continu des connaissances.**

La relégation dans une division inférieure de 75% d'unités non "CNRS Key Labs" menace les conditions de travail de leur personnel et même leur pérennité. De plus, plusieurs castes d'unités mettraient en réel danger l'esprit de collaboration entre équipes et laboratoires de recherche. Au-delà, cette stratégie de la direction du CNRS revient à délaisser des thématiques scientifiques, se privant ainsi de liens forts avec des pans entiers de la recherche.

Au contraire d'un renforcement, c'est un décrochage de la recherche française sur la scène internationale que le CNRS orchestre aujourd'hui.

Pourquoi une telle décision ?

Selon la direction du CNRS, elle se justifie par différents rapports dont le rapport d'évaluation du CNRS par le Hcéres. Orchestrée selon une vision court-termiste, utilitariste et « compétitive » de la recherche publique portée par le ministère, **cette décision est, selon nous, motivée par un constat plus sordide : le manque de moyens.**

Le CNRS, ses Instituts et l'ensemble de ses laboratoires devraient disposer de moyens financiers pérennes et répartis selon les besoins, et surtout de postes suffisants afin de mettre en œuvre une recherche publique interdisciplinaire et prometteuse.

Il faut pour cela redonner toute leur attractivité aux métiers de la recherche publique.

Un plan de recrutement ambitieux pluriannuel permettrait d'assurer l'avenir de la recherche publique française « au service de l'ensemble de la société », comme le veut la devise du CNRS.

A toutes ces revendications portées par le SNTRS-CGT, le CNRS et le ministère répondent par un concept de labellisation clivante, ségrégationniste, de repli sur soi et dangereuse pour l'avenir de notre établissement et de la recherche publique.

Le SNTRS-CGT appelle tous les laboratoires à organiser des Assemblées Générales et à envoyer au PDG du CNRS, avec copie au DGDS, à la direction de leurs Instituts de rattachement et au SNTRS-CGT, des motions rejetant le projet de labellisation « CNRS Key Lab ».

Le SNTRS-CGT, avec l'ensemble des syndicats du CNRS, appelle les personnels de la région parisienne à se mobiliser devant le siège du CNRS le jour de son Conseil Scientifique, le 27 janvier à 12h30, pour signifier notre opposition à ce label « CNRS Key Lab »